Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 022-242200715-20260430-83_2026-DE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU KREIZ BREIZH

Nombre de membres : 40	
Nombre de votants	
Présents	**Procuration**
36	4

Date de la convocation
23 avril 2026

Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le 11 Mai 2026

et publication le 11 Mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le 30 avril à 18h,
Le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni à la Salle des Fêtes de Saint Gelven à Bon Repos sur Blavet, en séance publique, sous la Présidence de Madame Sandra Le Nouvel.

PRESENTS : Sandra Le Nouvel – Pascal Le Gall – Christel. Guillerm – Raoul Riou – Marie Trutet – Alexandre Petit – Philippe Le Joncour – Geneviève Pinto – Christophe De Quelen – Raymond Barré – Rollande Le Borgne – Valérie Glou – Catherine Boudiaf – Georges Galardon - Fabrice Even – Marie-Hélène Bernard – Bernard Trubuilt – Gilles Le Gall – Evelyne Minier – Julie Cloarec – Valérie Le Bonniec – Pascal Olivier – Magalie Corgniec – Eléonore Kogler – Clément Sauzay – Guillaume Robic – Jacques Troël – Michel Ollivier – Guy Bouchez – Véronique Loriot Le Guillou – Stéphanie Verger – Antonia Sérandour – Hélène Latimier – Damien Loseille -Pierre-Yves Daniel – Jérôme Lejart

Monsieur Jean-Pierre Mougeot excusé donne pouvoir à Monsieur Guy Bouchez
Madame Hermine Le Garlantezec excusée donne pouvoir à Madame Julie Cloarec
Madame Stéphanie Dousselin excusée donne pouvoir à Madame Magalie Corgniec
Madame Annie Lucas excusée donne pouvoir à Monsieur Clément Sauzay
Madame Christelle Sérandour excusée est remplacée par sa suppléante Madame Antonia Sérandour
Monsieur Jérémy Quéméner excusé est remplacé par sa suppléante Madame Marie Trutet

Secrétaire de séance : Raoul Riou

Délibération 83.2026 Validation du Plan de Financement lié à l'acquisition d'équipements et matériels pour le Multi Accueil de la Maison de l'Enfance

La présidente informe que le Multi Accueil de la Maison de l'Enfance se doit de réaliser de nouvelles acquisitions en termes d'équipements et de matériels en vue de :

- Assurer la mise en sécurité du Multi Accueil dans le cadre de son Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) avec installation de deux portillons dans le jardin conformes au besoin d'évacuation et acquisition de malles de confinement,

- Maintenir un accueil conforme avec remplacement et mise aux normes d'équipements de cuisine (lave-vaisselle professionnel, vaisselle en PLA - Acide Polylactique - aux normes environnementales, système de filtration de l'eau du robinet…) et un accueil attractif avec renouvellement du matériel pédagogique,

- Développer un nouveau projet pédagogique axé sur les sorties Nature et Plein Air avec acquisition de vêtements enfants et adultes imperméables, habillage pluie et ombrelles

Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 022-242200715-20260430-83_2026-DE

pour poussette, mais aussi installation de barrières dans le jardin pour matérialiser un ilot de décloisonnement extérieur et sécurisé.

Les dépenses prévisionnelles s'élèvent à **13 390,60 € HT** et font l'objet de demandes de subvention auprès de la CAF à hauteur de **6 695 €** (50 % de l'enveloppe totale des dépenses en € HT) et auprès de la MSA dans le cadre du dispositif « Grandir en Milieu Rural » à hauteur de **1 006 €** (30 % des dépenses en € HT liées au nouveau projet pédagogique), laissant un reste à charge pour la CCKB de **5 689,60 €**.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL				
POSTE DES DEPENSES	**PRIX € HT**	**RECETTES CAF**	**RECETTES MSA**	**RESTE A CHARGE CCKB**
1. MATERIEL PPMS				
PORTILLON ACCES JARDIN X2	722,60	50%		50%
MALLES DE CONFINEMENT (trousse de secours, nourriture, couches, gobelets, radio, piles, ruban adhésif, linge, lampe, corne de brume…)	342,00			
Sous-total	***1 064,60***	***532,3***		***532,5***
2. RENOUVELLEMENT EQUIPEMENTS ET MATERIELS PEDAGOGIQUES				
ROBINET DE CUISINE INTEGRANT UNE DOUCHETTE	95,52			
LAVE VAISSELLE professionnel	3 399,00			
VAISSELLE (respect de la Loi Egalim/normes environnementales)	526,45			
OSMOSEUR SYSTÈME FILTRATION EAU DU ROBINET	1 070,00			
PISCINE A BALLES	575,70			
VELOS ET PETITS JEUX EXTERIEUR	333,00			
VELOS ET PETITS JEUX EXTERIEUR	348,27			
TAPIS DE SOL EPAIS	298,30			
BALANCELLE	78,95			
MATELAS DE LIT	291,08			
1 POUSETTE SIMPLE	82,75			
MAXI LOT CUISINE	55,86			
PORTEUR VEHICULE AVION	180,00			
3 KITS DE CALFEUTRAGE POUR PORTES COMPATIBLES MODELES CLIMATISEURS	71,00			
SERVIETTE DE BAINS	109,50			
BAVOIR	113,70			
GANTS DE TOILETTE	55,50			

Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 022-242200715-20260430-83_2026-DE

GRANDES COUVERTURES POLAIRE MICROFIBRES	165,00			
TURBULETTES	87,00			
HOUSSES DE RECHANGE CHAISE HAUTE	177,84			
CHAISE HAUTE	130,50			
CHAISE HAUTE INCLINABLE	156,75			
BANCS	347,70			
BALLES SENSORIELLES	29,83			
KIT ACCESSOIRES UV	192,16			
POP UP ESPACE SENSORIEL NOIR				
BALLES ET BATONS SENSORIELS				
Sous-total	***8 971,36***	***4485,68***		***4485,68***
3. NOUVEAUX EQUIPEMENTS SORTIES EXTERIEURES				
COMBINAISONS IMPERMEABLES ENFANTS	1 043,10	50%	30%	20%
PONCHO ADULTE IMPERMÉABLE ZABIPLOUF	114,48			
BARRIERES EXTERIEURES	1 742,30			
SALOPETTES IMPERMEABLES	185,60			
PANTALONS IMPERMEABLES	176,00			
HABILLAGE PLUIE POUSSETTE	39,40			
OMBRELLES POUSSETTES	53,76			
Sous-total	***3 354,64***	***1677,32***	***1006,392***	***670,928***
TOTAL GENERAL HT en € **TOTAL ARRONDI/AJUSTE**	**13 390,60**	**6695,3** **CAF 6695 €**	**1006,392** **MSA 1006 €**	**5689,108** **CCKB 5689,60**

La Présidente propose de valider le plan de financement lié à l'acquisition d'équipements et matériels pour le Multi Accueil de la Maison de l'Enfance, d'inscrire ces dépenses au budget de la CCKB, sachant que ces dépenses font l'objet de demandes de subvention auprès de la CAF (à hauteur de 50 % de l'enveloppe totale des dépenses en € HT) et auprès de la MSA dans le cadre du dispositif « Grandir en Milieu Rural » (à hauteur de 30 % des dépenses en € HT liées au nouveau projet pédagogique).

Après en avoir délibéré,
Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,
Décide de :

- Valider le plan de financement lié à l'acquisition d'équipements et matériels pour le Multi Accueil de la Maison de l'Enfance, d'inscrire ces dépenses au budget de la CCKB, sachant que ces dépenses font l'objet de demandes de subvention auprès de la CAF (à hauteur de 50 % de l'enveloppe totale des dépenses en € HT) et auprès de la MSA dans

Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 022-242200715-20260430-83_2026-DE

le cadre du dispositif « Grandir en Milieu Rural » (à hauteur de 30 % des dépenses en € HT liées au nouveau projet pédagogique).

- Autoriser la Présidente à signer tous les documents nécessaires et afférents à cette opération.

Monsieur Raoul Riou

Secrétaire de séance

Madame Sandra Le Nouvel

Présidente de la CCKB

Le Président certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui a été transmise en Préfecture et publiée sur le site Internet de la CCKB.

Cet acte peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.